



BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA GCRA

Un bulletin pour les partenaires de la chaîne commerciale

GESTION DES COTISATIONS ET DES RECETTES DE L'ASFC (GCRA)

Direction de la GCRA

Nous sommes heureux d'annoncer et d'accueillir le nouveau directeur général intérimaire de la GCRA, Mike Leahy. Mike a 28 ans d'expérience à l'ASFC. Son expertise et son leadership seront déterminants pour la mise en œuvre réussie de la GCRA.

Mise à jour du lancement de la version 2

La version 2 est la composante la plus importante et la plus complexe du projet de la GCRA. Nous comprenons l'investissement important qu'elle représente pour l'industrie. Nous sommes également conscients de l'incidence que la COVID-19 a eue sur de nombreuses entreprises. Compte tenu de ces défis, l'ASFC a examiné attentivement le calendrier de mise en œuvre de la version 2 de la GCRA. À l'heure actuelle, nous pouvons vous informer que nous n'avons pas l'intention de procéder à la mise en œuvre de la version 2 de la GCRA avant janvier 2023. Nous vous tiendrons informés de nos progrès.

Simulation de l'expérience de la GCRA

L'ASFC continue d'explorer les activités et les ressources de mobilisation pour soutenir l'intégration à la GCRA. Nous organisons actuellement l'exercice de simulation de l'expérience de la GCRA, qui permettra à des volontaires de notre communauté de partenaires de la chaîne commerciale de reproduire des processus et des interactions d'affaires réels et de fournir leurs commentaires en temps réel. Restez à l'écoute pour des mises à jour.

Voici quelques points importants à prendre en considération si vous envisagez de vous porter volontaire pour la simulation de l'expérience de la GCRA :

- on est à la recherche de partenaires de la chaîne commerciale (PCC) qui souhaitent découvrir les fonctionnalités accrues qu'offrira la version 2;
- on recherche des représentants à l'échelle de la communauté des importations commerciales;
- Voici les critères à respecter :
 - avoir un numéro d'enregistrement d'entreprise et un compte du programme des importateurs (NE15), ainsi qu'un compte sur le portail client de la GCRA avant le **30 avril 2022** (ÀC);
 - achever le processus de délégation de pouvoirs, ce qui comprend l'approbation de l'importateur;
 - avoir accès à un réseau privé virtuel (RPV) d'entreprise (participants qui font l'essai au moyen du portail de la GCRA);
 - avoir configuré les systèmes selon le document sur les exigences à l'égard des clients du commerce électronique (DECCE); les participants à l'échange de données informatisées (EDI) doivent avoir effectué un test de fumée.

Webinaires à venir

Les webinaires d'intégration au portail client de la GCRA continueront d'avoir lieu sur une base mensuelle. Le prochain est prévu pour le 19 avril 2022. Pour vous inscrire, veuillez envoyer un courriel à la [boîte aux lettres de la mobilisation de la GCRA](#).

Des webinaires axés sur les changements de la version 2 seront bientôt organisés. Leur format sera similaire à celui des webinaires d'intégration et ils auront lieu tous les mois. Ils porteront sur des sujets tels que la déclaration en détail commerciale, la mainlevée avant paiement et les cycles de facturation harmonisés.

Nous vous encourageons à consulter les ressources que nous avons mises en ligne sur le [portail client de la GCRA](#) et les vidéos d'intégration sur notre [site Web](#).

Restez connecté

- Accéder aux ressources de la GCRA dans le [Google Drive de la GCRA](#)
- Visitez la [section de la GCRA du site Web de l'ASFC](#).
- Suivez le projet de la GCRA sur LinkedIn

Nous vous invitons à offrir votre rétroaction pour les éditions à venir du Bulletin trimestriel de la GCRA.

Veillez faire parvenir vos questions ou commentaires à

CBSA.CARM_Engagement-Engagement_de_la_GCRA.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca.